ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NOMINATION DE GÉRANT

SARL HAPI
SARL au capital de 8000 €
Siège social :
22 AVENUE DE LANGRES 21000 Dijon
880 825 930 RCS de Dijon

L'AGE du 15/09/2024 a nommé, à compter du 15/09/2024, co gérant M. IDRES Adel, demeurant 6 rue du Rempart 21000 Dijon.
Mention au RCS de Dijon

AL24015434

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

RED ELECTRICITE SARL
8 000 €
3 Rue En Saint Jacques
21000 DIJON
800 179 434 RCS DIJON

AGE du 01/10/2024, a décidé de transférer le siège social du 3 Rue En Saint Jacques, 21000 DIJON au 6 rue Jules Verne 31250 REVEL à compter du01/10/24, modif art. 2 et 4 pour ajouter les activités de tous travaux de dépannage,d'installation domotique, tous travaux d'installation de bornes de recharge électrique et de supprimer les activités d'installation et entretien de climatisation, d'entretien de chaudières domestiques.

AL24015726

MODIFICATION DU CAPITAL

NFB FINANCE
SARL au capital de 20 000 €
Siège social
4 Rue Jeanne Barret
21000 DIJON
500 670 849 RCS DIJON

L'AGE du 31 Juillet 2024 a décidé de réduire le capital social de 20 000 € à 10 000 € par voie de rachat et d'annulation de 10 000 parts sociales et a pris acte de la démission de M. Michaël NICOLAS de ses fonctions de cogérant de la société avec effet au 31 Juillet 2024 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. M.Sébastien COQUILLET continuera d'assumer seul les fonctions de gérant.Aux termes d'un procès-verbal établi le 30 Septembre 2024, la gérance a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée.

AL24015754

NON RENOUVELLEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS DES ARCHES
Société par actions simplifiée
Au capital de 75 000 euros
Siège social
10 Boulevard de Perpreuil
21200 BEAUNE
RCS DIJON 384 349 973

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 28juin 2024, il résulte que les mandats de Monsieur Marc BERASALUCE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société ABG AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant sont arrivés à expiration et que la société n'étant plus tenue de désigner de commissaires aux comptes, l'associée unique décide ne de pas procéder au renouvellement de leurs mandats.

Pour avis
Le Président

AL24015769

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

FINANCIERE BREDILLET
SAS au capital de 885 000 €
Siège social
ZAE En Champ Martin
21270 BINGES
489 529 594 RCS DIJON

Par assemblée générale du 31.07.2024, les associés ont constaté que les mandats de la société ETC AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société ETC, Commissaire aux comptes suppléant, étaient arrivés à expiration et ont décidé de ne pas désigner de Commissaire aux Comptes.
Pour avis

AL24015785

MODIFICATION DU CAPITAL

VILLARMET TRAVAUX
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros porté
à 79 640 euros
Siège social
1 Rue Grande Rue
THIL LA VILLE
21390 NAN SOUS THIL
930 376 561 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 juin 2024 que le capital social a été augmenté de 78 640 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 1 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 79 640 euros
Pour avis
La Gérance

AL24015787

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL IMPRIMERIE MILLESIME
Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 euros
Siège social
ZA Le Pré de Nuits
Rue Charles Arnoult
21700 NUITS SAINT GEORGES
422 333 914 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 26septembre 2024, les associés ont décidé de nommer la société ETC AUDIT, sise Place de l'Europe à SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE (89000), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision des associés sur les comptes de l'exercice clos 31 mars 2030.
Pour avis
La Gérance

AL24015793

MODIFICATIONS DES STATUTS

SARL COMBET JOLY
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL
64 AVENUE DU DRAPEAU
21000 DIJON
978 734 622 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du27/09/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
De remplacer à compter du 27/09/207 la dénomination sociale «SARL COMBET JOLY» par»SARL 2.P.B COMBET IMMOBILIER» et le nom commercial «NESTENN COMBET JOLY IMMOBILIER» par « NESTENN COMBET IMMOBILIER « et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts
De transférer le siège social du 64 avenue du drapeau, 21000 DIJON au 64 Ter avenue du Drapeau - 21000 DIJON à compter du27/09/2024, et de modifier en conséquence l'article4 des statuts
De prendre acte de la démission de M. Augustin JOLY de ses fonctions de gérant à compter du 27/09/204 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de M. Augustin JOLY a été supprimée.
Pour avis
La Gérance

AL24015801

MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS

Société Publique Locale (SPL) Bourgogne-Franche-Comté Numérique
Au capital de 2 000 000 €
Siège social
53 bis rue de la Préfecture
21000 Dijon
818 262 651 RCS Dijon

Suite au Conseil d'administration du 24.09.2024, le Conseil départemental du Jura est représenté par M. Gérôme FASSENET et par M. Philippe PROST.

AL24015807

MODIFICATION DU CAPITAL

SOBEM NG
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 900 000 euros
porté à 2 652 000 euros
Siège social
158 Grande rue
21410 SAINTE MARIE SUR OUCHE
751 249 780 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Mixte des associés du 10/06/2024 a décidé de réduire le capital social de 268 000 euros pour le ramener de 2 900 000 euros à 2 632 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 268 000 actions.Le Président a constaté en date du 12/09/2024 que le nombre d'actions offertes était inférieur au nombre d'actions à racheter et en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés, a constaté que le nouveau montant du capital était fixé à la somme de 2 652000 euros à compter de la même date.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :Le capital social est fixé à deux millions neuf cent mille euros (2 900 000 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux millions six cent cinquante-deux mille euros (2 652000 euros).
POUR AVIS
Le Président

AL24015808

MODIFICATIONS DES STATUTS

S.C.E.A. TASCA
Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 1 510 000 €
Siège Social
21 rue Eugène Spuller
21200 BEAUNE
392 948 683 RCS DIJON

Aux termes d'une AGE en date du 29 mars 2024, ila été décidé une augmentation de capital de 10000 €, pour le porter de 1 500 000 € à 1 510 000 €,par création de 4 parts nouvelles par apport en numéraire.
L'AGE a également pris acte de la démission de Mme Pascale GAGEY de ses fonctions de gérante à effet du 31 mars 2024 et décidé de nommer en remplacement M. Thibault GAGEY, demeurant 23 rue Eugène Spuller à BEAUNE (21200), pour une durée illimitée à compter du 1er avril 2024.Les articles 4,5 et 16 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL24015819

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CCS SARL
Au capital de 1000 €
Siège social
12 rue du Gabon
75012 Paris
821 012 838 RCS de Paris

L'AGE du 01/10/2024 a décidé de transférer le siège social 34 Rue du Bourg Voisin 21140 Semur-en-Auxois, à compter du 01/10/2024.
Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL24015834

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 080 23 E0004, PC N° 021 080 23 E0005,PC N° 021 081 23 E0001, 021 646 23 E0002 ET PC N° 021 646 23 E0003D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE BLAISY-HAUT, BLAISY-BAS ET TROUHAUT (21)
Par arrêté préfectoral n° 1411 du 11/09/2024, est organisée du **15/10/2024, à 09 h 00, au19/11/2024, à 17 h 00, soit 36 jours consécutifs**, une enquête publique relative aux demandes de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 18,1 MWc sur le territoire des communes de Blaisy-Haut, Blaisy-Bas et Trouhaut, déposées par la société TSE (SASU TROUHAUT PV1 et TROUHAUT PV2).
Les principaux composants de la centrale solaire sont les suivants :
• les panneaux photovoltaïques et les structures métalliques de support des panneaux solaires du parc photovoltaïque au sol ,
• les onduleurs et les postes de transformation ;• la structure de livraison ;
• les réseaux de câbles et les pistes d'accès et les aires de grutage des bâtiments techniques.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces des permis de construire dont l'étude d'impact, l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), en date du 28/05/2024 et la réponse du maître d'ouvrage à cet avis,en date du 27/06/2024 ;est consultable :
• sur support papier et sur un poste informatique :
en mairies de Blaisy-Bas, Blaisy-Haut et Trouhaut (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
Trouhaut : Mardi de 8 h 30 à 10 h 00
Blaisy-Haut : Lundi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
Blaisy-Bas : Lundi de 15 h 00 à 18 h 00
Mercredi de 15 h 00 à 19 h 00
Vendredi de 9 h 00 à 12h30
• sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/5651
• sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon (21000) – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires – bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00
• sur le site internet des services de l'état, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or57, rue de Mulhouse - BP 53317 - 21033 Dijon CEDEX 1/2Tél. : 03 80 29 44 44 - Courriel : ddt@cote-dor.gouv.fr - Site internet : http://www.cote-dor.gouv.fr
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairies de Blaisy-Bas, Blaisy-Haut et Trouhaut (21).
• Les observations peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le **19/11/2024, avant 17 h 00** par voie postale, au siège de l'enquête, fixé en mairie sise 1, place de l'Eglise, à Trouhaut (21440), siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-5651@registre-dematerialise.fr
M. Daniel COLLARD, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, **en mairie de Trouhaut, Blaisy-Haut et Blaisy-Bas (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous:
TROUHAUT : Mardi 15/10/2024 de 9 h 00 à 12 h 00
Mardi 19/11/2024 de 14 h 00 à 17 h00
BLAISY-HAUT : Jeu. 14/11/2024 de 14h00 à 17h00
BLAISY-BAS : Sam. 26/10/2024 de 9h00 à 12h00
M. Jean-Luc JEOFFROY, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
M. SEZER Denis
(Société TSE (SASU TROUHAUT PV1 ET TROUHAUT PV2))
55, allée Pierre ZILLER – Atlantis 2 Sophia Antipolis 06560 VALBONNE
Tél. : 06 46 12 22 34 - denis.sezer@tse.energy
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse -21 000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Trouhaut, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site internet des services de l'Etat (www.cote-dor.gouv.fr), rubrique Actions de l'État -Environnement - Energies renouvelables.
Pour le préfet et par délégation ;
La Directrice Départementale des Territoires ;
Florence LAUBIER

AL24015485

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 14/10/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossier ALOXE-CORTON – LADOIX-SERRIGNY
Parcelles de vigne en AOC CORTON et ALOXE-CORTON Village - Objectif : Maintien du fermier en place.
Aloxe-Corton : 25 a 24 ca 'LES VALOZIERES' : E-0075
Urbanisme : RNU
Ladoix-Serrigny : 3 a 50 ca 'HAUTES MOUROTTES' : AH-0172 – Urbanisme : Zone A du PLU
Dossier VILLEBERNY – AVOSNES
Parcelles de prés et landes.
Villeberny : 8 ha 04 a 90 ca 'LE LARREY DE VILLY' : ZC-0060
Urbanisme : RNU
Avosnes : 15 ha 92 a 93 ca 'LE VILLAGE' : B-0656 - 'L HERBUE' : ZD-0005 - 'LA TASSENIERE' : ZK-0022
La parcelle B656 est détenue en indivision, seule la moitié indivise de la pleine propriété est vendue.
Urbanisme : RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **05/11/2024** à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater

AL24015841

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ALT BATIMENT
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social
4 rue du Faubourg Raines
21000 DIJON
Siège de liquidation
4 rue du Faubourg Raines
21000 DIJON
829 689 256 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2024 à DIJON, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation,déchargé Monsieur Saïd TRIA, demeurant 4 B rue du Faubourg Raines – 21000 DIJON,de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015699

DISSOLUTION ANTICIPÉE

TMG 21
SASU au capital de 500 €
Siège social
10 Rue Monge
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
RCS DIJON 918 314 428

L'assemblée générale extraordinaire du 25/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2024.
Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur BICER Halil, demeurant 10 Rue Monge , 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce DIJON.
Halil BICER

AL24015768

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL FOUCHET
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 82 480 euros
Siège social
La Prée RD 959
21120 TIL CHATEL
341 925 188 RCS DIJON

Aux termes de décisions en date du 30 septembre 2024, l'associé unique, Monsieur Eric FOUCHET, a décidé la dissolution anticipée de l'EARL FOUCHET à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.Monsieur Eric FOUCHET, demeurant La Prée RD 959 – 21120 TIL CHATEL, a la qualité de liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à La Prée RD 959 – 21120 TIL CHATEL, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, Le liquidateur.

AL24015777

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le Galépin
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation
17 Rue Charles Mocquery
21000 DIJON
921 000 931 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30/08/2024 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Laurent ANTON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015795

DISSOLUTION ANTICIPÉE

TONIN
SARL au capital de 442 800 euros
Siège social
15, rue Thiers
21200 BEAUNE
401 957 816 RCS DIJON

Par Assemblée Générale du 20/09/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Didier VOLAND, demeurant 15, rue Thiers 21200 Beaune,Gérant, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 15, rue Thiers 21200Beaune. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS.
Le Liquidateur

AL24015835

// CONSTITUTION

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

LA TABLE DE TIFLIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 500 euros
Siège social
170 Avenue Victor Hugo
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 9 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LA TABLE DE TIFLIS
Siège : 170 Avenue Victor Hugo, 21000 DIJON
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 4 500 euros
Objet : - L'exploitation d'un restaurant traditionnel (notamment de cuisine géorgienne), sur place ou à emporter ; - L'activité de débit de boissons ; La participation de la Société, par tous moyens,directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport,de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création,d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières,civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés
Présidente : Madame Khatuna ADJIEVA, demeurant 14 Grande Rue, 25000 BESANCON
Directrices générales : Madame Marina ADJIEVA, demeurant 34 Rue d'Arènes, 25000 BESANCON & Société GIKEN 21, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de1 000 euros, ayant son siège social 170 Avenue-Victor Hugo, 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 932 289 416 RCS DIJON, représentée aux présentes par sa Présidente, Madame Goge RASSOIYAN.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Présidente

AL24015827

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, en date du 15 septembre 2024, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PRESTATION BOURGOGNE
Siège social : 7 bis rue du chapeau Rouge, 21000 DIJON
Forme : Société par actions simplifiée à associée unique
Capital : 1 000 Euros.
Objet social : Prestations dans les vignes, tirage de bois, relevage, palissage, vendanges.
Président : Monsieur AHMETI ARDIT demeurant 8 rue Paul Verlaine, (Chez M AHMETI AGRON) 39100 DOLE élu pour une durée indéterminée.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :
Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL24015851

NIÈVRE

// MODIFICATION

Exco Alpha

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI LES FONDS BOUILLANTS
Forme : SCI
Capital social : 1 000 €
Siège social : 26 rue des Fonds Bouillants - 58490 ST PARIZE LE CHATEL
493 619 969 RCS NEVERS 58000
Aux termes d'une AGE en date du 15/02/2013, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M. Nicolas THEVENET demeurant 26 rue des Fonds Bouillants – 58490 ST PARIZE LE CHATEL, pour une durée indéterminée à compter de cette date.

AL24015639

MODIFICATIONS DES STATUTS

GAEC VEILLAT
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Siège social
La Sansonnerie
58150 VIELMANAY
419 386 784 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE en date du 19 septembre 2024, il a été pris acte du retrait de M. Jean-Claude VEILLAT de la cogérance suite à son décès survenu le 19 septembre2022, de la prorogation de la durée de la société de 71 ans et de la transformation du GAEC VEILLAT en EARL DE LA SANSONNERIE qui présente les caractéristiques suivantes :
Forme : exploitation agricole à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du code rural
Capital : 324 716,41 €Siège social : 1 La Sansonnerie –58150 VIELMANAY
Gérant : M. Gilles VEILLAT, demeurant 2 La Sansonnerie – 58150 VIELMANAY
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation
Cession de parts : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint, à ses descendants ou ascendants, à l'un de ses co-associés ou au conjoint de l'un d'eux. Lorsque l'ensemble des associés a la qualité de co-contractant dans la cession de parts sociales, aucun agrément préalable n'est requis. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.
Les modifications statutaires seront déposées au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis,
La gérance

AL24015725

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

MODIFICATION DU CAPITAL

EARL DE MELODIE
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 141 000 euros
Siège social
1 rue des Saules
58320 GERMIGNY SUR LOIRE
RCS 820 643 559 NEVERS

Le 29/06/2024, l'AGE a décidé de réduire le capital d'une somme de 69 080 euros par diminution du nombre de parts pour le porter à 71 920 euros.
Pour avis

AL24015799

NON RENOUVELLEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

BOIS EXPANSION
Société par actions simplifiée
Au capital de 30 000 euros
Siège social
DIROL (58190)
398 200 451 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 25.06.2019, l'Assemblée a décidé, que les mandats de la Société ETC AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la Société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES, Commissaire aux Comptes suppléant, venant à expiration et la société ne dépassant pas les seuils légaux, de ne pas les renouveler, ni de les remplacer.
Pour avis
Le Président

AL24015805

Maître Sylvia JOUMIER
Notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre)
2, route de Dornes

AUGMENTATION DU CAPITAL

SCI DES JARROTS
Société civile immobilière
Au capital de 421.500 EUROS
Siège social
14 rue de la Chaume Contant
58470 MAGNY COURS
Immatriculée au RCS de NEVERS :
952794212

Aux termes d'un acte reçu par Me Sylvia JOUMIER, notaire à LUCENAY LES AIX (58380) les 8 et 10 février 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS I le 07/03/2024, référence 5804P01 2024 D N°2681,volume 5804P01 2024 P N°1940, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 1.200 euros pour le porter à 421.500euros.

ANNONCES LÉGALES

Nouvelle mention : le capital est désormais de 421.500euros, divisé en 42.150 parts sociales d'une valeur nominale de 10 euros.
Nature de la modification : apports en nature.
Les articles 7 et 8 des statuts seront modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis

AL24015823

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LSL

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 €
AVENUE SAINT-EXUPERY
58500 CLAMECY
843 490 020 RCS NEVERS

Suivant Conseil de Parrainage du 01.10.2024, il a été décidé le transfert du siège social, avec effet de la même date à l'adresse suivante : Route de Bordeaux – 33740 ARES. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

AL24015828

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutrses du greffe

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 7 octobre 2024.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE VEGAS AUTOMOBILES.6 Rue Blaise Pascal 58000 Nevers. RCS Greffe de Nevers 802 008 813.Activité : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers.Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24015803

Notaires

SCP Francis LHERITIER - Natalia MANQUAT
Notaires associés
6, avenue Saint Just
58000 Nevers

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe en date du 17 octobre 2017, Madame Lisette, Alice JUBE, veuve de Monsieur Maurice TAUPIN,demeurant à NEVERS (58000), 12 rue Saint Genest, née à PARIS(75018) le 1er mars 1936 et décédée à NEVERS (58) le 8 août2024, a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Natalia MANQUAT, notaire associée à NEVERS (58), le 2 octobre 2024et une copie authentique a été déposée au greffe du Tribunal Judiciaire de NEVERS (58).
Les oppositions pourront être formées dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament, auprès de Me Natalia MANQUAT, notaire chargé de la succession.
Pour avis
Maître Natalia MANQUAT

AL24015796

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 29/12/2009, Mr Jean-Marie Yves EVRARD, né le 02/01/1961 à ALGER (Algérie), div de Mme BIALOZYNSKI, demeurant à VARZY (58210) 17 Boulevard d'Auxerre EHPAD, décédé à VARZY (58) le 05/06/2022, a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170), suivant PV du 3/09/2024 dont une copie authentique a été reçue par le greffe du TGI de Nevers le 6/09/2024.
Les oppositions pourront être formées auprès Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170) BP 16, chargé de la succession, référence CRPCEN : 58028, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24015812

SCP Emeline CAVET-JACOB
Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Emeline CAVET-JACOB,Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (nièvre) le 27 septembre 2024,Mr PEPE Giovanni, retraité, et Mme KHALFAT Leila, retraitée, son épouse, dt ensemble à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 117 rue des rivières Saint Agnan, mariés à la mairie de SEYNOD (74600) le 31 décembre 2005 sous le régime de la communauté d'acquêts sans contrat de mariage,Ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille de changer de régime matrimonial et d'adopter le régime de la séparation de biens.Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandé avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Emeline CAVETJACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE(58200) 14 rue du Maréchal Leclerc.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.
POUR AVIS ET MENTION
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire

AL24015821

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location tout ou partie des biens suivants :
Biens à vendre :
Cmne de Bulcy (58) 2 ha 17 a 00 ca 'LA VALLEE BERTIN' : B-0506
Cmne de La Charité-sur-Loire (58) 2 ha 07 a 24 ca '0051 RUE ANDRE MARILLER' : AC-0344—0514 - 'GERIGNY' : AC-0404
Cmne de Varennes-lès-Narcy (58) 37 ha 79 a 84 ca 'LARABLE' : ZA-0021 - 'CHAMPS DE LA CAVE' : ZB-0025 - 'LES GRANDS BUISSONS' : ZL-0038—0039—0040—0041—0133—0147 - '9001 IMP DU PETIT VILATTE' : ZL-0090 - 'CHAMP NOIR' : ZL-0008—0009—0012—0142—0145—0146 - 'LE PETIT VILATTE' : ZL-0089—0091—0094—0143—0156—0157—0158—0159 - 'CHAMP CARRE' : ZL-0155 - '9002 IMP DU PETIT VILATTE' : ZL-0092
Cmne de Saint-Andelain (58) Biens loués - 24 a 95 ca 'CHAR DONNET' : BB-0014
Cmne de Bouhy (58) 5 ha 58 a 80 ca 'VALLEE DE SAINT PELERIN' : ZK-0311
Cmne de Dampierre-sous-Bouhy (58) 18 ha 60 a 54 ca 'LE TAILLIS D EN BAS' : F-0757 - 'LE JARDIN' : F-0715—0716 - 'LE BOUCHY' : F-0694 - 'LES GRANDES CHAINEES' : F-0828 - 'LES CHAMPS GIGOT' : ZK-0129—0130 - 'LA BOUMIENNE' : ZK-0003 - 'LES COQUES' : ZL-0046 - 'LES FEUILLIS' : ZL-0009—0080 - 'LA PETITE CHAINEE' : ZL-0079
Biens à louer par intermédiation locative :
Cmne de Luzy (58) 143 ha 86 a 20 ca 'BRULE DE MANGY' : C-0289—0290—0291—0292—0293 - 'MANGY' : C-0337—0338 - 'LES CHAMBONS' : C-0130—0131—0132—0133—0134—0135—0240—0241—0242—0243—0568 - 'LE DORE' : C-0136 - 'PRE HUILLON' : C-0263—0264—0265 - 'CHAMPS D ANON' : C-0228—0229—0232—0234—0235—0236—0237—0238 - 'LE GRAND PRE' : C-0349—0350 - 'LES DORES' : C-0267 - 'LA CAMPAGNE' : C-0224—0226—0227 - 'LA GARENNE' : C-0269 - 'LA MONTAGNE' : C-0274—0275—0276 - 'LES BRULES' : C-0393 - 'CHAMP PRAT' : C-0244—0245—0590 - '0851 RTE DES AVENIERES' : C-0239 - 'PRE RENAULT' : C-0128—0958 - 'LE PATRONEUF' : C-0277—0278—0279 - 'MONTEUILLON' : C-0953 - 'LES AVENIERES' : C-0280 - 'LE GRAND CHAMP' : C-0283—0284 - 'LA PRAT' : C-0129 - '0855 RTE DES AVENIERES' : C-0607 - 'LA ROMPE' : C-0125—0126 - 'LES REVERDIOTS' : C-0251 - 'PRE DU CREUX' : C-0348
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 04/11/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24015842

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI BENIFAB

En liquidation au capital de 1 000 €
Siège social
28 rue du Donjon
58000 NEVERS
RCS NEVERS 819 798 778

L'assemblée d'associés du 11/10/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Monsieur SANCHEZ Fabrice, demeurant 4 rue de l'Église, 58140 EMPURY de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/10/2024.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce NEVERS.
Sanchez Fabrice

AL24015826

DISSOLUTION

PHILALEX EXPERTISE

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 32 Rue Léon Blum
58640 VARENNES VAUZELLES
900 227 091 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 30/09/2024, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Philippe BOUVEAU demeurant 32 Rue Léon Blum, 58640 VARENNES-VAUZELLES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 32 Rue Léon Blum 58640 VARENNES-VAUZELLES adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL24015832

// CONSTITUTION

FIDACT AVOCATS

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers
BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

PHOTO LOISON
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 route du Moulin Neuf Lieudit - Les Pompons, 58230 ST AGNAN
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST AGNAN du 09.10.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : PHOTO LOISON
Siège : 16 route du Moulin Neuf, Lieudit - Les Pompons - 58230 ST AGNAN
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La production et la vente d'électricité obtenue par énergie solaire photovoltaïque.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Flavien LOISON, demeurant 16 route du Moulin Neuf, Lieudit - Les Pompons - 58230 ST AGNAN,
Directeur général :
Monsieur Michel LOISON, 16 route du Moulin Neuf, Lieudit - Les Pompons - 58230 ST AGNAN
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL24015797

FIDACT AVOCATS

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers
BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

FJZ
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social
7 Place du Champ de Foire
58300 DECIZE
RCS NEVERS
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DECIZE du 09.10.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Sigle : L'imprévue
Dénomination : FJZ
Siège : 7 Place du Champ de Foire, 58300 DECIZE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La restauration et plus particulièrement l'activité de café, bar et snack.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Madame Jeanne ZORHARI, demeurant 4 Route des Taupes, 58300 DEVAY
Directeur général :
Monsieur Florent MICHOT, demeurant 4 Route des Taupes 58300 DEVAY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL24015802

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 10/10/2024, il a été constitué une SARL dénommée: PLITAPIZZ
Objet social : l'exploitation de toute activité de restauration proposant principalement des repas ou plats à emporter ou à livrer.
Siège social : 749, rue des Marronniers - 58240 LIVRY
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Lucas DEFOSSE demeurant 7, rue du Mûrier, 58000 SERMOISE-SUR-LOIRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis

AL24015818

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 8.10.2024 l'associé unique de la SARL SEB LACOUR T.P., au capital de 5.000 €, siège social à LINDRY (89240) 9, rue de Chazelles, 508 023 538 RCS AUXERRE, a décidé de transférer le siège social à compter du même jour.
SIEGE SOCIAL : ANCIENNE MENTION
PUBLIEE : LINDRY (89240) 9, rue de Chazelles
NOUVELLE MENTION : LINDRY (89240) 5, rue des Grands Champs - Le Bréau.

AL24015775

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

PROFIL INDUSTRIE

SASU
Au capital social de 606000 Euros
Siège social
3 rue Paul Painlevé
89400 MIGENNES
RCS SENS 509 064 556

Le 23/09/2024, L'associée unique a nommé Emmanuel LARONZE, demeurant 59Rue du Tartre, 89550 HERY, Président en remplacement de Serge BLOUET démissionnaire. L'associée unique a également désigné, à la même date, en qualité de directeur général, Laurent THOUVIOT, demeurant 3 Rue des Prés Verts, 89113 CHARBUY
Pour avis

AL24015778

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 SAINT DOULCHARD
tél. : 02 48 70 95 81

COMMISSAIRE AUX COMPTES

45 INTERIM

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 100.000€
Siège social
6 avenue Gambetta
89000 AUXERRE
R.C.S. AUXERRE 794 721 597

Aux termes d'un acte d'associé unique en date du 20 juin 2024, le mandat de la société « AUCAP AUDIT « en qualité de commissaire aux comptes, venu à échéance lors de l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2023, n'a pas été renouvelé. Mention en sera faite au R.C.S. d'AUXERRE.
Pour insertion
Maître Pierre GUILLET
Avocat spécialement mandaté

AL24015779

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SENOSTORES

SARL au capital de 162 000 €
Siège social
185 Avenue de Sénigallia
89100 SENS
418 122 206 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M. Pierre RIVARD, demeurant 4 Rue de la Ballastière 89100 SAINT-CLEMENT, pour une durée illimitée à compter du 30/09/2024.
Pour avis
La Gérance

AL24015789

LDS GROUPE

TRANSFORMATION

SOCIETE CIVILE COLBOIS ET FILLES

Société civile
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social
69 Grande Rue
89530 CHITRY
852 663 418 RCS AUXERRE

Suivant délibération en date du 1er octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour,sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.Le siège social de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.Le capital reste fixé à la somme de 3 000 euros,divisé en 300 parts sociales de 10 euros chacune.Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Dénomination :
Ancienne mention : SOCIETE CIVILE COLBOIS ET FILLES
Nouvelle mention : COLBOIS ET FILLES
Objet :
Ancienne mention : la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société
Nouvelle mention : la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, la location d'appartements ou de maisons meublés ou non meublés au mois ou à l'année, la location meublée touristique de courte durée de biens immobiliers avec ou sans prestations para hôtelières(nettoyage des locaux, fourniture de linge de maison, accueil de la clientèle, petit-déjeuner),toutes prestations oenotouristiques,éventuellement l'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens dont elle pourrait devenir propriétaire et leur revente.
Dirigeants :
Ancienne mention :
Gérants : Monsieur Benjamin COLBOIS et Madame Carine VARET demeurant ensemble 29 route de Vaux 89290 ESCOLIVES STE CAMILLE
Nouvelle mention :
Gérant : Monsieur Benjamin COLBOIS 29 route de Vaux 89290 ESCOLIVES STE CAMILLE
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL24015792

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 10/09/2024, la Présidente de la société par actions simplifiée KERKRI, capital : 6500 €, siège social 9 rue du 8 mai 1945 à SENS (89100), 830 235 792 RCS SENS, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 9 avenue du 8 Mai 1945, 89100 SENS au 26 et 26 bis avenue Pierre de Coubertin, 89100 SENS à compter du 10 septembre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL24015806

MODIFICATIONS DES STATUTS

ETC AUDIT

SARL au capital de 225 000€
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE
493 539 944 RCS AUXERRE

Aux termes d'une AGE en date du 27/09/2024, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 225 000 euros à 210 450 euros, et ont pris la acte de la modification de le gérance de la société :
Madame Audrey LECOUET (partante)
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE
Les cogérants

AL24015815

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CCS

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
12 rue du gabon 75012 Paris
821 012 838 RCS de Paris

L'AGE du 01/10/2024 a décidé de transférer le siège social 34 Rue du Bourg Voisin 21140 Semur-en-Auxois, à compter du 01/10/2024.
Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL24015817

TRANSFORMATION

LHLC PRESSE

S.A.R.L. au capital de 19.500 Euros
Siège social
97 TER RUE CARNOT
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
R.C.S : SENS 503351561

Aux termes d'une délibération en date du 10 octobre 2024 l'assemblée générale extraordinaire a décidé :
La transformation de la société LHLC PRESSE en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination L'objet de la Société, sa durée, son siège social, le montant du capital social et la date de clôture de l'exercice demeurent inchangés.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Forme
La Société, précédemment sous forme S.A.R.L. a adopté celle de la Société par Actions Simplifiée.
Administration et Direction
Avant sa transformation en Société par Actions Simplifiée, la Société était gérée par :
Monsieur DENIZE Laurent-gérant demeurant 97 Rue Carnot 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Sous sa nouvelle forme, la Société est présidée par :
Monsieur DENIZE Laurent-gérant demeurant 97 Rue Carnot 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Pour avis

AL24015843

MODIFICATION DU CAPITAL

GFA DE LA VOIE ROMAINE
Groupement foncier agricole au capital de 224.000 €
Siège social : 9 Voie Romaine 89230 MONTIGNY LA RESLE
RCS AUXERRE 824.887.863
Aux termes d'un acte reçu par Me Emilie BERARDO notaire à MALIGNY le 10 septembre 2024, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 75.000 € par apport en numéraire pour le porter à 299.000 €.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion, le gérant.

AL24015847

// GÉRANCE

S.J.B. Société d'Avocats

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement en date du 01/10/2024,enregistré au Service des Impôts d'AUXERRE 1 le 03/10/2024, dossier 2024 00032357, référence8904P01 2024 A 01340, M. Thierry PRAT,demeurant 18 Avenue du Chevalier d'Eon, 89700 TONNERRE, A CEDE à la Société PRAT CONFORT SERVICES, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège social est 14 rue du Cottage 89700 TONNERRE,immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 933478 430 RCS AUXERRE, représentée par M.Thierry PRAT, un fonds de commerce de travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation, connu sous l'enseigne de PRAT CONFORT SERVICES, sis et exploité à TONNERRE (Yonne), 14 rue du Cottage,moyennant le prix de 508 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/10/2024. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet SJB, Cabinet d'Avocats, 43 rue du Clos – 89000 AUXERRE.

AL24015798

// VENTE AUX ENCHÈRES

AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS
S.C.P. D'AVOCATS INTER-BARREAUX
AUXERRE & SENS
1, Place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18 rue du Général Leclerc
89100 SENS
Email : a.pages@avocats-vignet.fr
Tel : 03.86.52.60.00

VENTE AUX ENCHÈRES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SENS
siégeant au Palais de Justice
de SENS,
1 rue du Palais de Justice
LE MARDI 12 NOVEMBRE 2024
à 11 HEURES

Commune de FLEURY-LA-VALLÉE (Yonne) :
Une MAISON sise 75 Grande Rue comprenant : au rez-de-chaussée : une salle-à-manger, une cuisine, une chambre, salle d'eau, wc, une pièce,
à l'étage : une chambre, un grenier,
au fond de la cour : atelier, grenier au-dessus, puits dans la cour,
Le tout cadastré section AC n° 224 lieudit « 75 Grande Rue » pour 08 ares 62 centiares.
MISE À PRIX: 90.000 €
CONSIGNATION POUR ENCHÉRIR : **3 000 euros (par chèque de banque)**
VISITE LE MERCREDI 30 OCTOBRE 2024 de 11 à 12 heures
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de SENS ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.
Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de SENS.
Signé : Nicolas DEILLER

AL24015566

// DIVERS

YNOVAE
Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social
3 allée de Passy
89510 VERON
RCS SENS 775 718 463

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES DE SECTION

Les adhérents de la Coopérative YNOVAE sont convoqués en Assemblées de Section afin d'élire des délégués aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire qui auront à délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous.
Calendrier des Assemblées de Section 2024 :
• Pour la ZONE NORD, le mercredi 13 novembre 2024 à 9h00, salle des fêtes de VILLEPERROT – 1, rue Abreuvoir – 89140 VILLEPERROT.
• Pour la ZONE EST, le jeudi 14 novembre 2024 à 9h00, salle des fêtes de LIGNY LE CHATEL – 8, rue du Château – 89144 LIGNY LE CHATEL.
• Pour la ZONE OUEST, le vendredi 15 novembre 2024 à 9h00, salle des fêtes de CHAMVRES – Rue de Joigny – 89300 CHAMVRES.
Ordre du jour des Assemblées de Section :
· Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de Section 2023.
· Information et discussion sur l'ordre du jour des Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire du vendredi 13 décembre 2024 dont la convocation est ci-dessous.
· Élection des représentants de la Section (Collège Associés Coopérateurs et Collège Associés Non Coopérateurs) aux Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire du vendredi 13 décembre 2024.
· Questions diverses.
Convocation aux Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire qui auront lieu le vendredi 13 décembre à 13h30 chez UTOPIA - 8 Les Etangs de Saint-Ange – 89400 BUSSY-EN-OTHE.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :
· Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du 8 décembre 2023.
· Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023-2024 et sur la gestion du Groupe YNOVAE.
· Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2024.
· Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés.
· Approbation des comptes.
· Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes.
· Quitus aux Administrateurs.
· Affectation du résultat de l'exercice 2023-2024.
· Affectation des réserves obligatoires.
· Affectation de l'excédent net répartissable.
· Constatation de la variation du Capital Social.
· Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.
· Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs.
· Fixation du budget formation des administrateurs.
· Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :
· Modification de l'objet de la coopérative.
· Modification corrélative de l'article 3 des statuts.
· Modification de la constitution du capital social.
· Modification corrélative de l'article 14 des statuts.
· Pouvoirs en vue des formalités.
Les Associés auront la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social : des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.
Le Président du Conseil d'Administration
Laurent PONCET

AL24015855

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

LAURE Virginie

Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

Avis de dépôt d'états de créances salariales
Article R. 625-3 du Code de Commerce au titre de la procédure suivante :
EN ROUE LIBRE SARL Liquidation Judiciaire du 05/10/202182-84, rue d'Alsace Lorraine - 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales

ANNONCES LÉGALES

a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 octobre 2024.La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis
Le Mandataire Judiciaire

AL24015794

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CABINET PARAMEDICAL DE L'HOTEL DE VILLE
Société civile en liquidation
Au capital de 1 204,45 euros
Siège social et de liquidation
5 Rue de l'Hôtel de Ville
89340 VILLENEUVE LA GUYARD
402 272 348 RCS SENS

L'AG réunie le 26/09/2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Isabelle DELION, demeurant 15 Rue des Maréchaux89150 ST VALERIEN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 15/01/2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS,en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015604

CLÔTURE DE LIQUIDATION

VIT1CHAUFFEUR
SASU société en liquidation
Capital social : 200 euros
Siège social
4 Rue des Senons
89000AUXERRE
811996461 RCS d'Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 4 octobre2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jean-Luc MARCHAND demeurant 4 Rue des Senons, 89000 Auxerre et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du Auxerre.
Le liquidateur

AL24015772

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SOLEINES
SARL unipersonnelle
au capital de 1000 €
Siège Social
6 allée de Sevry Soleines le Haut
89290 VENOY
491140562 RCS de AUXERRE

L'associé unique, en date du 10/09/2024, a décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 10/09/2024.
M. GARTEMANN Gaëtan 6 Allée de Sevry Soleines le Haut 89290 VENOY a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social
Mention au RCS de AUXERRE.

AL24015781

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE du 30/09/2024 de la SOCIETE CIVILE DE MOYENS LIMOGES - JACQUELIN - SCM LIMOGES - JACQUELIN, au capital de 16 769,39 €, dont le siège social est au 21, rue Sylvain Dupêchez, 89100 SENS, 423 589 423 RCS SENS, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
A été nommé comme liquidateur Mr Bruno JACQUELIN, domicilié au 28 bis, rue Gaston Perrot, 89100 SENS.
Le siège de liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et où les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SENS.

AL24015811

FIDUCIAL SOFIRAL
Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

STAR-TECH PHONE
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège
8 AVENUE DU 8 MAI 1945
CENTRE COMMERCIAL LES CHAMPS PLAISANTS
89100 SENS
Siège de liquidation
3 rue Maxime COURTIS
89100 SENS
922 630 181 RCS SENS

Les associés ont décidé à l'unanimité, en date du 8 août 2024 la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.
Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur Nourddine FRITE demeurant 3 rue Maxime COURTIS89100 SENS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3 rue Maxime COURTIS 89100 SENS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015822

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SASU GEANTOT PASCAL MOTOCULTURE
SASU au capital de 8 000 €
Siège social
FERME DU VAL SAINT NICOLAS
89700 TONNERRE
813 075 983 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 11/10/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/10/2024, et sa mise en liquidation.A été nommé Liquidateur M. Pascal GEANTOT demeurant FERME DU VAL SAINT NICOLAS, 89700 TONNERRE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.Le siège de la liquidation est fixé FERME DU VAL SAINT NICOLAS 89700 TONNERRE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et,actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.
Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL24015824

DISSOLUTION

GM SYSTEMS
SARL au capital de 8000 €
Siège social
8 LES CORNUS
89116 Précy-sur-Vrin
447 962 432 RCS de Sens

L'AGE du 02/09/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. MULLIER Guy, demeurant 8 LES CORNUS 89116 Précy-sur-Vrin, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Sens.

AL24015825

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SB
SASU au capital de 1000 €
Siège Social
12 RUE ROUGEMONT
89700 TONNERRE
981338239 RCS de AUXERRE

Par AGE du 31/08/2024, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. SAID OUAICH FAIZ 12 RUE ROUGEMONT 89700 TONNERRE pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 31/08/2024
Radiation au RCS de AUXERRE

AL24015829

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SB
SASU au capital de 1000 €
Siège Social
12 RUE ROUGEMONT
89700 TONNERRE
981338239 RCS de AUXERRE

Par AGE du 31/08/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31/08/2024. M. SAID OUAICH FAIZ 12 RUE ROUGEMONT 89700 TONNERRE a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social
Mention au RCS de AUXERRE

AL24015830

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI MPFSCI
Au capital de 2000 €
Siège social
6 IMPASSE DU STADE
89116 La Celle-Saint-Cyr3
808 327 548 RCS de Sens

L'AGO du 01/09/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. BERINGER Philippe, demeurant 6, impasse du stade 89116 La Celle-Saint-Cyr pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/09/2024.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Radiation au RCS de Sens

AL24015833

S.J.B.
Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

JOIGNY OPTIQUE
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 41 000 euros
Siège social
Centre Commercial Leclerc
Les Latteux
89400 MIGENNES
Siège de liquidation
14 Rue d'Epizy
89300 JOIGNY
344 272 414 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Madame Isabelle DUPECHEZ, demeurant 14 Rue d'Epizy 89300 JOIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires encours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 14 Rue d'Epizy 89300 JOIGNY.C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24015846

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

ASSP du 19/09/2024, il a été constitué une SASU dénommée:
Kamaya consulting
Objet: Expertise en data ingénierie E commerce
Capital: 1 000 €
Siège social: Centre d'Affaires EURIPOLE ZI des Vauguilettes III, 17 rue de Sancey 89100 SENS
Durée: 99 ans
Président: M. Marouane OULABASS dt 47 avenue de la Chesnaie 95220 HERBLAY SUR SEINE
Assemblées et vote: Chaque actionnaire est convoqué et chaque action donne une voix
Agrément: toutes cessions agréées aux 3/4 des votes
Immatriculation au RCS de SENS

AL24015529

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SENS du 03/10/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SCI.
Dénomination sociale : DES MARAIS.
Siège social : 91 Rue Victor Guichard, 89100 SENS.
Objet social : -l'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous droits ou biens immobiliers, - la mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de construction pour toute destination et la réalisation de tous travaux y compris de construction, - le recours à l'emprunt ou à toute autre forme de financement (crédit-bail,…), ainsi que la prise de toute garantie hypothécaire ou non, pour la réalisation de l'objet social, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Madame Corinne CORBERON demeurant 91 Rue Victor Guichard 89100 SENS. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément, des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au RCS de SENS.
Pour avis
La Gérance

AL24015727

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu par Maître Emilie BERARDO notaire à MALIGNY le 3 octobre 2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
SCI DU NOYER
Objet social : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, des biens et droits sociaux immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
Siège social : Le Petit Béru 89700 TONNERRE
Capital : 300 €
Gérance : Mr Jean Rémi Daniel Noël ROUYER demeurant Le Petit Béru 89700 TONNERRE, Mme Fabienne Amanda GRZEZALKOWSKI demeurant Le Petit Béru 89700 TONNERRE, Mlle Alice Clémence Maud ROUYER, demeurant Le Petit Béru 89700 TONNERRE
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion, le gérant

AL24015788

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à MONTACHER-VILLEGARDINdu 1er octobre 2024, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCEA GENEST CHRISTOPHE
Siège : 2 Les Entonnoirs 89150 MONTACHER VILLEGARDIN
Durée : 99 ans
Objet : La société a pour objet l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L 311-1 du Code rural
Capital : 1 000 euros, constitué d'apports en numéraire
Gérance : M. Christophe Genest, demeurant 2 Les Entonnoirs 89150MONTACHER-VILLEGARDIN a été nommé gérant de la société pour une durée indéterminée
Cession de parts : Toute cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés
POUR AVIS
La gérance

AL24015790

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/10/24 à Courlon Sur Yonne (89140), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : SASU
DENOMINATION : JLB SOLUTIONS
CAPITAL : 2 500 €
SIEGE SOCIAL : 8 rue Charles Mazières – 89140 COURLON SUR YONNE
OBJET :Audit, conseil, service et mise en place de solution pour l'habitat et les espaces verts. Petits travaux de bricolage dit « homme toutes mains «, jardinage, y compris les travaux de débroussaillage, l'entretien de la maison et les travaux ménagers. Prestations diverses dans les domaines du commerce et des activités liées au paysage et à l'agricole. La collecte et la livraison à domicile, les soins et les promenades d'animaux de compagnie, à l'exception des soins vétérinaires et du toilettage. La maintenance, l'entretien et la vigilance temporaire, à domicile, de la résidence principale et secondaire. Services aux professionnels et aux autres particuliers. Formations. Et, d'une manière générale, tout ce qui peut se rapporter directement ou indirectement à ces activités.
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
AGREMENT : Les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRESIDENT DE LA SOCIETE : M. LE BLEVEC Jonathan demeurant au 8 rue Charles Mazières – 89140 COURLON SUR YONNE
IMMATRICULATION au RCS de SENS

AL24015791

FIDUCIAL SOFIRAL
Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVALLON du 9 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : TAXIS ANGELE
Siège social : Parc d'activités porte d'Avallon, 89200 AVALLON
Objet social : L'activité de transports et notamment le transport de voyageurs et de malade assis par taxis, le transport scolaire, le transport de colis et la messagerie, le transport public routier de personne au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places ou d'un véhicule de taxi.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros
Gérance :
Madame Cécile MOFFRONT, demeurant 3 route d'Ortona Dei Marsi, 89200 SAUVIGNY LE BOIS - Monsieur Dylan ROBERT, demeurant 1 rue du Pré Gaumont - GENOUILLY, 89200 PROVENCY
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL24015813

SELARL SYLVIE LELIEVRE, Notaires et Conseils

AVIS DE CONSTITUTION

SCI MALAN
Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89) le 8 octobre 2024.
Dénomination : SCI MALAN
Forme : Société civile immobilière
Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction,l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
Durée de la société : 99 année(s)
Capital social fixe : 1500,00 euros
Siège social : 4 rue du Bourg Moreau, 89200Thory
Gérant : Madame Angélique LE STANG, demeurant 4 rue du Bourg Moreau, 89200 Thory
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis
Le Notaire

AL24015816

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 01/10/2024 il a été constitué une SAS dénommée :
ROUYER ENERGIES
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 1 Route de Vezinnes 89700 DANNEMOINE
Objet : - Production d'électricité par l'exploitation des installations de production d'électricité d'origine thermique, nucléaire, hydroélectrique, par turbine gaz, par centrale diesel, à partir d'autres sources d'énergie renouvelables, maintenance industrielle électromécanique, dépannage industriel et électrotechnique, réalisation d'installation électrique,transport et chargement de petits volumes inférieur à 3,5 tonnes.
Président : M. Maxime ROUYER demeurant 5 Route de Charrey - 10130 MAROLLES-SOUS-LIGNIERES, pour une durée indéterminée
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'Auxerre.

AL24015820

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 15/10/2024, il a été constitué une SASU Dénomination :
PSV
Siège Social : 12 RUE ROUGEMONT 89700 TONNERRE
Capital : 1000 €
Objet social : PRESTATIONS DE SERVICES VITICOLES ET AGRICOLES
Durée : 99 ans
Président : M. SBAI SAID 12 RUE ROUGEMONT 89700 TONNERRE
Cession d'actions : La cession des actions sociales doit être constatée par écrit.
Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL24015831

Regardez-nous sur YouTube

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 septembre 2024, à GRENOBLE.
Dénomination : SARL POG CONSULTANT.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 20 Route d'Avallon, Hameau de Montmardelin, 89630 St Germain des Champs.
Objet : Toutes opérations de formation, conseil,audit, coaching, recrutement, destinées aux entreprises, administrations, personnes morales publiques ou privées, physiques ou morales,l'organisation de rencontre consacrées à la formation et l'animation de groupes.
Durée de la société : 60 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Gérant : Monsieur Pierre-Olivier GUYARD,-demeurant 20 Route d'Avallon, Hameau de Montmardelin, 89630 St Germain des Champs
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis
Le Gérant

AL24015836

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE (Yonne), du 14 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MEDICAL SERVICE 89
Nom commercial : RESPI'SANTÉ
Siège : 8 Avenue de la Fontaine Sainte Marguerite, 89000 AUXERRE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : Achat, vente et location de matériel médical et paramédical, de mobilier et de fournitures spécialisées en relation avec le domaine médical,de matériel de poids et mesures, de vêtements et d'accessoires
Prestations de services en lien avec les activités ci-dessus.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Mansoure RABOUH, demeurant 16 Rue de Venoy – Laborde – 89000 AUXERRE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL24015844

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42



